

Members4Members

Conditions Générales de Vente (CGV) – Programme Members4Members

1. Objet des CGV

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent la participation des entreprises membres de l'AHK Maroc au programme **Members4Members**, qui permet aux membres de proposer des offres spéciales, des réductions ou des services à tarifs préférentiels aux autres membres de la communauté.

2. Adhésion au programme

- Le programme **Members4Members** est réservé exclusivement aux entreprises membres de l'AHK Maroc en règle avec leur cotisation.
- Chaque membre peut soumettre des offres à destination des autres membres en respectant les conditions définies dans le formulaire d'inscription.
- L'adhésion au programme est gratuite pour les membres de l'AHK Maroc.

3. Nature des offres

- Les offres peuvent inclure des réductions, des services gratuits, des avantages ou des produits à prix réduits.
- Chaque offre doit être clairement définie, en précisant sa nature, la réduction offerte, et les conditions spécifiques, telles que les limites d'utilisation ou les restrictions liées aux produits/services.
- La validité de chaque offre doit être précisée (date de début et de fin).

4. Durée et validité des offres

- Les offres sont valables pour la période spécifiée par le prestataire lors de la soumission.
- Le prestataire s'engage à honorer les offres pendant la période de validité mentionnée.
- Toute modification ou annulation d'une offre doit être communiquée à l'AHK Maroc au moins 15 jours avant la date d'effet souhaitée.

5. Conditions de publication

- L'AHK Maroc se réserve le droit de vérifier et de valider les offres avant publication.
- L'AHK Maroc se réserve également le droit de refuser toute offre qui ne correspondrait pas aux valeurs ou aux objectifs du programme sans obligation de justification.

- Les offres seront publiées sur le site web de l'AHK Maroc et/ou dans la newsletter destinée aux membres.

6. Obligations des prestataires

- Le prestataire s'engage à fournir les services ou produits selon les termes de l'offre publiée, en respectant les conditions décrites.
- Le prestataire est responsable de la qualité des produits ou services proposés et du respect des engagements pris envers les membres bénéficiaires.
- En cas de litige entre le prestataire et le bénéficiaire de l'offre, l'AHK Maroc ne pourra être tenue responsable.

7. Responsabilité de l'AHK Maroc

- L'AHK Maroc n'est qu'un intermédiaire entre les membres pour faciliter la visibilité des offres.
- L'AHK Maroc décline toute responsabilité quant à la qualité, à la disponibilité ou à la conformité des produits ou services offerts par les prestataires.
- L'AHK Maroc ne pourra être tenue responsable des conséquences liées à l'usage des offres, notamment en cas de non-respect des conditions de l'offre par le prestataire.

8. Modalités de règlement des litiges

- En cas de litige, les parties s'efforceront de trouver une solution amiable. À défaut, tout différend sera soumis aux juridictions compétentes de Casablanca, conformément aux lois marocaines.

9. Modification des CGV

- L'AHK Maroc se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes CGV. Les modifications seront notifiées aux membres par email ou sur le site web officiel de l'AHK Maroc.
- Les membres participants sont tenus de consulter régulièrement les CGV pour prendre connaissance des éventuelles mises à jour.

10. Acceptation des CGV

- En soumettant une offre via le programme Members4Members, le prestataire accepte sans réserve les présentes Conditions Générales de Vente.